



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **lundi 16 janvier à 19 h 00** (ouverture des portes à 18 h 45).

Notez que l'inscription n'est plus obligatoire, mais qu'au besoin la Ville se réserve le droit de limiter le nombre de participants sur place sur la base du premier arrivé.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville devront suivre les consignes habituelles de désinfection des mains à l'entrée. La santé publique recommande le port du masque dans les endroits publics achalandés.

### **Webdiffusion**

Les séances du conseil municipal sont toujours diffusées :

- sur Facebook Live sur la page officielle de la Ville;
- en direct sur la chaîne YouTube de la Ville;
- sur le site Internet [bromont.com](http://bromont.com).

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : [bromont.net/administration-municipal/proces-verbaux/](http://bromont.net/administration-municipal/proces-verbaux/) dans les jours suivant la séance.

### **Périodes de questions**

**\*\* Règle de 5 minutes/personne pour poser une question.**

Les citoyens présents peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- 1<sup>ère</sup> période de questions (durée de 30 minutes), suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée. Les questions doivent porter sur un sujet à l'ordre du jour.
- 2<sup>e</sup> période de questions (durée de 30 minutes), à la fin de la séance.

Les citoyens qui ne sont pas présents à la séance peuvent poser des questions aux élus :

- en acheminant leur question portant sur l'ordre du jour à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) jusqu'au jour de la séance à 15 h 00. Toutes les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) doivent être inscrites dans le courriel afin que nous puissions vous contacter s'il y a lieu.
- pendant la séance en écrivant dans la section "commentaires" de la page Facebook de la Ville de Bromont en indiquant le nom complet et la rue, sans quoi les questions ne seront pas traitées. Les questions seront prises en compte jusqu'à ce que la deuxième période de questions débute.

### **Dépôt de pétition**

Tout citoyen souhaitant déposer une pétition doit se présenter lors d'une séance du conseil pour déposer celle-ci.

Afin que le dépôt de pétition soit inscrit à l'ordre du jour, une copie de celle-ci doit être acheminée par courriel à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) ou acheminée à l'hôtel de ville à l'attention du Service du greffe | Séance du conseil, avant 15h00 le mercredi précédant la séance.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16  
JANVIER 2023, À 19H00**

- 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 décembre 2022 et des procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil municipal tenues les 12 décembre 2022, 19 décembre 2022 et 12 janvier 2023
  - 3.2 Dépôt d'un procès-verbal de correction | Procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 4.1 Nomination des membres du conseil sur différents comités et commissions pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
  - 4.2 Participation des membres du conseil aux différents congrès et colloques pour l'année 2023
  - 4.3 Autorisation de contributions financières aux organismes de bienfaisance pour l'année 2023
  - 4.4 Demande au gouvernement du Québec de revoir le cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas
  - 4.5 Demande d'aide financière au gouvernement du Québec afin d'atténuer les impacts liés à la COVID-19 et aux autres virus respiratoires
5. **RÈGLEMENTS**
  - 5.1 Adoption du deuxième projet de Règlement 1037-30-2022 modifiant le Règlement 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'ajouter la nouvelle catégorie d'établissement d'hébergement touristique « établissement de résidence principale » à la définition d'hébergement léger
  - 5.2 Adoption du Règlement 1041-05-2022 modifiant le Règlement 1041-2017 relatif aux permis et certificats, tel qu'amendé, afin de modifier des conditions de délivrance du permis de construction
  - 5.3 Adoption du Règlement 1111-2022 sur les nuisances
6. **AFFAIRES COURANTES**
  - 6.1 **FINANCES ET TRÉSORERIE**
    - 6.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 31 décembre 2022
    - 6.1.2 Appropriation au poste de revenus reportés des carrières et sablières pour le financement partiel pour le pavage majeur de l'année 2023 tel qu'autorisé lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2023-2024-2025



- 6.1.3 Appropriation au poste de revenus reportés des parcs et terrains de jeux pour financer certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2023-2024-2025
- 6.1.4 Appropriation à la réserve financière des eaux pour financer certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2023-2024-2025
- 6.1.5 Emprunt au fonds de roulement pour le financement de certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2023-2024-2025
- 6.2 TRAVAUX PUBLICS**
- 6.3 SERVICES TECHNIQUES**
- 6.4 LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
  - 6.4.1 Approbation de la programmation 2023 des événements du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire sur le territoire de la Ville de Bromont
  - 6.4.2 Amendement de prolongation pour les ententes de partenariat entre la Ville de Bromont et les organismes Club de vélo de montagne de Bromont et Club BMX Bromont
  - 6.4.3 Autorisation à signer un protocole d'entente entre la Ville de Bromont et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) pour l'aménagement de quatre terrains de tennis légers (pickleball) au Campus Germain-Désourdy
- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.5.1 Autorisation des événements et causes appuyés par le Service de police pour l'année 2023
- 6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
  - 6.6.1 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2023
  - 6.6.2 Application du Règlement 1111-2022 sur les nuisances
- 6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
  - 6.7.1 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de décembre 2022
  - 6.7.2 Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 13 décembre 2022
  - 6.7.3 Approbation de plans en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA):
    - 2022-30272 : Modification d'un PIIA déjà approuvé au 135-B, rue Joliette
    - 2022-30165 : Modification d'un PIIA déjà approuvé au 1015, rue Shefford
    - 2022-30274 : Installation de trois enseignes rattachées au 105, boul. du Carrefour
    - 2022-30275 : construction d'une résidence unifamiliale isolée au 200-3, chemin de Missisquoi



- 6.7.4 2022-30223 : Approbation de plans - Modification d'un PIIA déjà approuvé visant la modification du revêtement de la toiture (arrière) d'un bâtiment patrimonial au 702, rue Shefford – Kuto
- 6.7.5 2022-30264 : Demande d'usage conditionnel afin de permettre un bâtiment mixte offrant une garderie au rez-de-chaussée et des logements au 2e étage, au 144, rue d'Adamsville
- 6.7.6 2022-30269 : Demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'aménagement d'une piscine à 0 m de la résidence au lieu de 1,5 m minimum tel que stipulé à l'article 108 du Règlement de zonage 1037-2017 au 185, rue des Deux-Montagnes, lot 2 930 244, zone P4M-08, district Mont-Soleil
- 6.7.7 2022-30259 : Approbation de plans - Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 185, rue des Deux-Montagnes
- 6.7.8 2022-30270 : Approbation de plans – Modification d'un PIIA déjà approuvé visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 75, rue Frontenac
- 6.7.9 2022-30277 : Demande d'usage conditionnel visant à permettre le prolongement du projet pilote de tri à la source des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) au 2, chemin des Carrières
- 6.7.10 2022-30278 : Demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'installation d'une deuxième enseigne murale principale au lieu d'une enseigne sur la façade du bâtiment et autoriser une enseigne murale latérale ayant une superficie de 9,4 m<sup>2</sup> au lieu de 2 m<sup>2</sup> maximum, tel que stipulé au tableau de l'article 239 du règlement de zonage 1037-2017 au 82, boulevard de Bromont, lot 3 982 530, zone P6-02, district Mont-Brome
- 6.7.11 2022-30266 : Approbation de plans - Demande visant l'installation de trois enseignes rattachées au bâtiment au 82, boulevard de Bromont – IGA
- 6.7.12 2022-30280 : Approbation de plans - Plan directeur d'aménagement du projet Soulanges
- 6.7.13 2022-30273 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un logement d'appoint ayant une superficie de 116 m<sup>2</sup> au lieu de 90 m<sup>2</sup> maximum, tel que stipulé à l'article 45 du règlement de zonage 1037-2017, au 375, chemin Magog, lot 6 269 122, zone P3M-07, district Lac Bromont
- 6.7.14 2022-30284 : Approbation de plans – Modification de l'aménagement paysager de la résidence multifamiliale située au 252, chemin des Diligences
- 6.7.15 Renouvellement de l'adhésion à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska pour l'année 2023
- 6.7.16 Solution de rechange pour l'immeuble situé au 2, rue des Pionnières, lot 6 421 712
- 6.7.17 2022-30163 : PPCMOI - Demande visant la construction de 4 résidences unifamiliales dans un projet résidentiel intégré et la conservation d'un terrain de 13,3 hectares, rue des Frênes
- 6.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



**6.9 DIRECTION GÉNÉRALE**

- 6.9.1 Renouvellement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2023

**6.10 RESSOURCES HUMAINES**

- 6.10.1 Dépôt de la liste des embauches de surnuméraires, occasionnels, étudiants et employés syndiqués
- 6.10.2 Création et nomination au poste de conseillère/conseiller ressources humaines service aux cadres et expérience employé au service des ressources humaines, Service des ressources humaines

**7. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**

- 7.1 Dépôt du procès-verbal de la 423e assemblée de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est, le 30 novembre 2022
- 7.2 Dépôt du rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- 7.3 Dépôt de pétition: Priorité à la sécurité et à la quiétude des citoyens - quartier Faubourg - Yvan Martineau
- 7.4 Dépôt de pétition : Refus de l'entente entre le promoteur et la municipalité; défrayer 60% des frais sur nos taxes pour l'installation d'une lumière alors que le promoteur était responsable à 100% des frais - Résidents du quartier Natura, Bromont
- 7.5 Dépôt de pétition: Pétition pour avorter la deuxième phase du projet de développement du parc scientifique de Bromont par MONTONI
- 7.6 Dépôt d'une offre d'achat et des documents afférents
- 7.7 Dépôt des certificats relatifs aux déroulements des procédures d'enregistrement des personnes habiles à voter pour les règlements suivants :
- Règlement 1105-2022 établissant un programme de crédit de taxes à la suite de travaux admissibles effectués sur certaines unités d'évaluation situées dans les secteurs industriels de la Ville de Bromont;
- Règlement 1117-2023 décrétant des dépenses en immobilisations de 3 525 000 \$ et un emprunt de 3 525 000 \$;
- Règlement 1118-2023 décrétant un emprunt de 13 210 000 \$ pour la construction d'une caserne sur la rue Shefford;
- Règlement 1119-2023 concernant une dépense et un emprunt de 3 500 000 \$ pour les travaux de prolongement des conduites d'égout sanitaire et d'eau potable entre la rue de Soulanges et la rue André;
- Règlement 1120-2023 concernant une dépense et un emprunt de 1 645 000 \$ pour des travaux d'infrastructures à l'intersection de la rue du Diamant, du boulevard Pierre-Laporte et du boulevard de l'Innovation;
- Règlement 1121-2023 concernant une dépense et un emprunt de 2 690 000 \$ pour la réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la rue de Stanstead entre la rue Montcalm et la fin du réseau;

**8. AFFAIRES NOUVELLES**

**9 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10 LEVÉE DE LA SÉANCE**